

Le dépôt du dossier se fait **uniquement** rendezvousonline.fr




- **Présence obligatoire** du demandeur (majeur ou mineur)

PREMIÈRE

- Acte de naissance de **moins de 3 mois** (*sauf commune COMEDEC*)
OU passeport périmé depuis moins de 5 ans

RENOUELEMENT

- Carte nationale d'identité à renouveler
 Si CNI périmée depuis + de 5 ans : Acte de naissance de moins de 3 mois (*sauf COMEDEC*)
OU passeport périmé depuis moins de 5 ans

PERTE OU VOL

- Déclaration de perte (mairie) / Déclaration de vol (police ou gendarmerie)

 Timbre fiscal : 25 € (achat lors de la pré-demande ou en Tabac Presse)

DOCUMENTS À FOURNIR POUR TOUTE DEMANDE

- Pré-demande en ligne : <http://passeport.ants.gouv.fr/> (*numéro ou récapitulatif*)
- Justificatif de domicile de **moins d'1 an** : sauf si fait par « Justif'adresse » lors de la pré-demande (facture électricité, gaz, téléphone, impôts, quittance de loyer – hors particuliers)

 Si hébergé :

- Attestation d'hébergement
- Justificatif de domicile de l'hébergeant
- Pièce d'identité de l'hébergeant

 Photo d'identité :

Moins de 6 mois / Normes AFNOR / Visage neutre, bouche fermée / Sans lunettes, oreilles et yeux visibles

CAS PARTICULIERS

- Nom d'époux(se) : acte de mariage (-3 mois)
- Veuvage : acte de décès (-3 mois)
- Divorce : jugement autorisant l'usage du nom d'usage
- Nationalité française : justificatif (selon situation)

POUR LES MINEURS

- Pièce d'identité du parent présent
- En cas de garde alternée :
 - Jugement de divorce/séparation
 - Justificatifs de domicile des 2 parents
 - Pièce d'identité de l'autre parent

RETRAIT DU TITRE

- Retrait sur rendezvousonline.fr, présence obligatoire pour les + de 12ans
- Délai : **dans les 3 mois suivant la réception du SMS**. Passé 3 mois : le titre est **détruit**
- **Pour l'identité numérique** : Lors de la réception du SMS, cliquez sur le lien et présentez le QR CODE lors du retrait.

Le dépôt du dossier se fait **uniquement sur** rendezvousonline.fr



- **Présence obligatoire** du demandeur (majeur ou mineur)

PREMIÈRE

- Acte de naissance de **moins de 3 mois** (*sauf commune COMEDEC*)
OU carte d'identité périmé depuis moins de 5 ans

RENOUELEMENT

- Passeport à renouveler
 - 👉 Si Passeport périmée depuis + de 5 ans : Acte de naissance de moins de 3 mois (*sauf COMEDEC*)
OU carte d'identité périmé depuis moins de 5 ans

PERTE OU VOL

- Déclaration de perte (mairie) / Déclaration de vol (police ou gendarmerie)

DOCUMENTS À FOURNIR POUR TOUTE DEMANDE


- Pré-demande en ligne : <http://passeport.ants.gouv.fr/> (*numéro ou récapitulatif*)
- Justificatif de domicile de **moins d'1 an** : sauf si fait par « Justif'adresse » lors de la pré-demande (facture électricité, gaz, téléphone, impôts, quittance de loyer – hors particuliers)

👉 Si hébergé :

- Attestation d'hébergement
- Justificatif de domicile de l'hébergeant
- Pièce d'identité de l'hébergeant

 **Timbre fiscal (à acheter lors de la pré-demande) :**

Majeur : 86 € / Mineur 15 ans et + : 42 € / Mineur -15 ans : 17 €

 Photo d'identité :

Moins de 6 mois / Normes AFNOR / Visage neutre, bouche fermée / Sans lunettes, oreilles et yeux visibles

CAS PARTICULIERS

En cas de changement d'état civil, le passeport est refait gratuitement pour la durée de validité restante.

- Nom d'époux(se) : acte de mariage (-3 mois)
- Veuvage : acte de décès (-3 mois)
- Divorce : jugement autorisant l'usage du nom d'usage

POUR LES MINEURS

- Pièce d'identité du parent présent
- En cas de garde alternée :
 - Jugement de divorce/séparation
 - Justificatifs de domicile des 2 parents
 - Pièce d'identité de l'autre parent

RETRAIT DU TITRE

- Retrait sur rendezvousonline.fr, présence obligatoire pour les + de 12ans
- Délai : **dans les 3 mois suivant la réception du SMS**. Passé 3 mois : le titre est **détruit**
- **Pour l'identité numérique** : Lors de la réception du SMS, cliquez sur le lien et présentez le QR CODE lors du retrait.